

Publié le 22/11/2023

Délibération du Conseil municipal

Séance du 21 novembre 2023

Le vingt-et-un novembre deux mille vingt-trois, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAILLARD Yohan, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BEAUCLAIR Sophie	à PAVILLON Jean-Paul
LIOTON Valérie	à VIGNER Jean-Philippe
PUSHPARAJ Emilie	à SOUILHE Jérôme
RETHORE Jacqueline	à CHOUTEAU Edith

Absent(s) excusé(s)

DELETANG Claire

Absents

BOUSSICAULT Gérald, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaires de séance

LIZE Didier, SOURICE Corinne

Convocation adressée le 15 novembre 2023, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 22 novembre 2023, article L.2121.25 CGCT

23SE2111-02 | Budget 2023 : Décision modificative n°1

Madame Emilie BOYER, adjointe déléguée aux Finances, au Tourisme et à l'Administration générale, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission ressources en date du 14 novembre 2023,

En accord avec le bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- Décide d'approuver la décision modificative n°1 qui se présente comme suit :

Nature	Chapitre	Libellé	Montant
Dépenses de fonctionnement			
64111	012	DEPENSES DE PERSONNEL	207 000
6811	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	40 000
65888	65	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000
657362	65	SUBVENTION AU CCAS	8 200
66111	66	INTERETS D'EMPRUNTS	5 000
60613	011	GAZ	-280 200
Dépenses d'investissement			
2031	20	FRAIS D'ETUDES	40 000
2764	518	CREANCES – DATION MAISON DES ASSOCIATIONS	650 000
			690 000
Recettes d'investissement			
28188	040	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	40 000
2764	518	CREANCES – DATION MAISON DES ASSOCIATIONS	650 000
			690 000
Dépenses de fonctionnement			
Recettes de fonctionnement			
Dépenses d'investissement			
Recettes d'investissement			
Mouvements d'ordre de section à section			
Dépenses			
Recettes			

VOTE			
En exercice	32	POUR	28
Présents	25	CONTRE	0
Pouvoirs	4	ABSTENTION	1 (D. LIZE)
Pris part au vote	29	TOTAL	29
Délibération adoptée à la majorité			

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON


